

MMT ACTU juillet - août 2025



EDITO

Au cours de ces dernières semaines, la mission de préfiguration a poursuivi ses travaux en continuant à élaborer la future exposition permanente et à acquérir de nouvelles collections.

Nous avons finalisé et présenté notre rapport d'activité à l'assemblée générale. Ce document développe les principales avancées de l'année écoulée.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une décision du cabinet du Premier ministre à la suite de la réunion interministérielle qui a eu lieu le 27 mai 2025 et qui doit statuer sur le scénario du montant des dépenses à engager pour le démarrage des travaux sur le site de l'Ecole de plein air à Suresnes où sera implanté le Musée-mémorial du terrorisme. Cette attente, en se prolongeant sans horizon, nuit à la bonne marche du projet. Elle entrave non seulement la restauration du site mais aussi le lancement du concours d'artiste en vue de la réalisation d'une œuvre pour le Mémorial et empêche également que le programme scénographique puisse être mis en place concomitamment avec le début des travaux de restauration. La mission de préfiguration a appris la patience depuis plus d'un an, elle espère ardemment que la rentrée sera bénéfique à une prise de décision pour envisager l'avenir avec sérénité et entrer dans une nouvelle phase de réalisation concrète du projet comme le chef de l'Etat s'y est engagé à nouveau le 6 janvier 2025.

A l'approche de la pause estivale et avant une rentrée qui s'inscrit dans le temps de la commémoration depuis janvier, nous avons également préparé l'organisation d'un séminaire international (accessible sur invitation). Conçu dans le même esprit que celui de l'an passé, cet évènement aura pour thème : « Traces et témoignages : quels récits historiques sur le terrorisme ? ».

Nous y entendrons les voix d'experts et celles de nos partenaires étrangers tandis qu'une exposition temporaire sera organisée à la pause méridienne. Ces temps d'échanges offriront une approche complémentaire du sujet, à la fois scientifique, judiciaire et culturelle, reflétant ainsi l'ambition du Musée. L'historien Denis Peschanski souligne, dans cette newsletter, l'importance de cette rencontre.

Enfin, deux autres évènements rythmeront la fin de l'année, en collaboration avec la RATP et la Mairie de Paris.

Parmi les éléments saillants qui ont récemment structuré l'activité de la mission de préfiguration, citons la sortie du numéro hors-série du magazine *L'Histoire* sur le terrorisme. Coconstruite par l'équipe du Musée, cette publication de près de 130 pages illustre nos choix éditoriaux et revient sur ce phénomène en croisant les regards et les disciplines. Le sommaire reflète en outre une partie des thématiques qui seront abordées de façon simultanée dans notre futur parcours d'exposition permanente : l'analyse du terrorisme sous un angle historique, les réactions des sociétés ainsi que la voix des victimes.

Dans cette 11^{ème} newsletter, vous pourrez retrouver un extrait de nos missions quotidiennes avec par exemple le déplacement d'une partie de l'équipe dans les locaux de Paris Aide aux Victimes pour y consulter leurs archives, l'accueil d'une équipe de journalistes japonais de la chaîne NHK et d'une équipe de France 3, une interview du philosophe Marc Crépon qui explique son engagement au sein de notre conseil scientifique et culturel ainsi que l'objet du mois présenté par le pôle des collections.

Dans le reste de l'actualité, signalons l'exposition *L'école idéale* qui se tient depuis le 21 juin et jusqu'au 12 octobre 2025 aux Magasins Généraux à Pantin où l'on peut découvrir des éléments de l'école de plein air de Suresnes. Dans le cadre de la programmation culturelle attenante, le film de Catherine Radosa « Air, eau, soleil, l'école de plein air de Suresnes » sera projeté jeudi 4 septembre 2025 à 20h au cinéma Majestic Bastille. Toutes les informations sur l'exposition et la projection sont à retrouver en suivant ces liens : [L'école idéale - Magasins Généraux - Ciné-débat au Majestic Bastille - Magasins Généraux](#)

Toute l'équipe de la mission de préfiguration vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée, qui débutera par une réunion commune entre les deux instances du GIP : l'Observatoire d'orientation et le Conseil scientifique et culturel le 8 septembre 2025.

[Edito | Musée-Mémorial du terrorisme](#)

L'actualité du Musée



Le MMT en lumière : le Musée-mémorial du terrorisme dans la presse française et internationale



© GIP - MMT

A l'approche de la commémoration du 10eme anniversaire des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, le Musée-mémorial du terrorisme a été contacté par plusieurs médias dont la chaîne de télévision japonaise NHK et la chaîne française France 3.

A chaque fois des visites des réserves des collections ont été organisées. Les journalistes ont ainsi pu découvrir une partie de nos collections, constituées notamment d'objets donnés par des rescapés et des familles de victimes. Ces objets, empreints d'une forte charge émotionnelle, seront présentés dans l'exposition permanente du futur musée.

Ces rencontres ont également permis de faire découvrir le site qui accueillera le futur musée, à l'ancienne école de plein air de Suresnes – un lieu chargé d'histoire, désormais tourné vers la mémoire collective et la résilience.

Toute l'équipe du MMT est engagée avec enthousiasme dans ce projet de longue haleine au service de la mémoire et de la transmission, avec le souhait constant de rendre hommage aux victimes du terrorisme.

Les reportages réalisés, notamment celui de NHK, ainsi que des extraits des objets présentés, sont disponibles sur nos réseaux sociaux, Instagram et LinkedIn.

L'actualité du musée | Musée-Mémorial du terrorisme

Le terrorisme au prisme de l'histoire : un numéro spécial en partenariat avec le MMT



La mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme est heureuse de vous annoncer la parution d'un numéro hors-série du magazine *L'Histoire*, entièrement consacré au terrorisme.

Fruit d'une collaboration étroite entre l'équipe du musée et la rédaction du magazine, cette publication de près de 130 pages illustre les orientations éditoriales et scientifiques portées par le MMT. Elle explore le phénomène terroriste à travers des approches croisées, pluridisciplinaires et rigoureuses, donnant la parole à plusieurs chercheurs et chercheuses reconnus pour leur expertise sur le sujet.

Le numéro consacre également plusieurs sections au travail du musée, avec une présentation détaillée de ses collections en cours de constitution : objets judiciaires, dons de victimes, acquisitions patrimoniales, etc.

Le sommaire du hors-série reflète les grandes lignes du futur parcours d'exposition permanente : l'analyse historique du terrorisme, son traitement médiatique, les réactions des sociétés et surtout, la voix des victimes, au cœur de notre mission.

Cette publication est un avant-goût de ce que le public découvrira dans le musée qui ouvrira ses portes sur le site de l'ancienne école de plein air de Suresnes.

Le numéro est disponible en kiosque et en librairie.

[Le terrorisme au prisme de l'histoire : un numéro spécial en partenariat avec le MMT | Musée-Mémorial du terrorisme](#)

La presse en parle

Ces dernières semaines, plusieurs articles se sont fait l'écho de la situation générale du GIP. Voici les liens permettant d'y accéder :

- *Le Monde* : [Le Musée-mémorial du terrorisme toujours menacé : six ans de travail, plusieurs millions dépensés et un lieu laissé à l'abandon](#)
- *Le Figaro* : [Faut-il ouvrir un Musée mémorial du terrorisme ?](#)

A noter que la revue *Question de communication* consacre un dossier spécial en accès libre à « Mémorialiser des attentats terroristes du XXI^e siècle », sous la direction de Béatrice Fleury et Jacques Walter. Comme l'indiquent les responsables de ce dossier, il s'agit de revenir « sur des attentats terroristes du XXI^e siècle, survenus dans différents pays, afin de saisir comment se vit, se construit, se manifeste, se perpétue et se transforme la mémoire d'événements traumatiques. Plusieurs articles étudient les mécanismes de mémorialisation autour de monuments, musées et discours médiatiques... D'autres replacent les victimes au cœur de la mémoire individuelle ou collective, réelle ou fictive. En somme, ces analyses révèlent les enjeux, les conflits et les difficultés en arrière-fond du voile des souvenirs et de la façade des commémorations nationales comme internationales ». On trouvera notamment dans ce dossier un article de Gérôme Truc : « Les attentats comme complots » et un entretien avec Henry Rousso : « Du Musée-mémorial du terrorisme à Suresnes. Propos recueillis par Béatrice Fleury et Jacques Walter ». Voici le lien pour y accéder : [Questions de communication, 2025, 47](#)

Interview de Marc Crépon - philosophe, directeur de recherches au CNRS



© Marc Crepon

Marc Crépon est philosophe, directeur de recherche au CNRS et auteur de nombreux livres sur la violence. Ayant fait partie des deux premiers comités qui ont précédé à l'établissement de la mission de préfiguration, il explique son engagement au sein de notre conseil scientifique et culturel.

- **Vous avez rejoint le Conseil scientifique et culturel du GIP mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme récemment, pouvez-vous expliquer le sens de cet engagement ?**

Il se situe dans le prolongement de mes deux engagements précédents qui ont énormément compté dans mes réflexions sur la violence, ces dernières années : le comité mémoriel mis en place en 2018 et celui qui l'a suivi quelques années plus tard concernant déjà la préfiguration du musée mémorial. C'est dans le premier que j'ai été le plus investi, participant activement à l'audition première des représentants des associations de victimes des attentats du 13 novembre 2015 et du 14 juillet 2016 à Nice, puis à celle des personnalités que nous avions souhaité entendre pour nous apporter leur éclairage. Ces auditions m'ont beaucoup marqué. D'emblée elles ont donné à nos réunions de travail une dimension humaine irremplaçable. Elles ont aussi créé le sentiment très profond d'une dette. Nous *devions* une réponse à ceux qui nous accordaient leur confiance, chargée de douleur, en acceptant de nous parler. Et celle-ci devait prendre la forme de préconisations très concrètes qui leur offrent la garantie que leurs proches, victimes des attentats, ne seraient pas oubliés, que la société prendrait sa part de ce legs de terreur, de traumatisme et de deuils que laisse dans son sillage la violence terroriste. Je me souviens des discussions difficiles autour d'une date commémorative qui ne lèse personne, mais surtout de la façon dont progressivement l'idée a émergé de proposer la création d'un musée-mémorial du terrorisme, et de notre inquiétude sur la façon dont elle serait reçue par les associations de victime. Elle a fait son chemin, suscitant progressivement leur adhésion. Dans le rapport que nous avons remis quelques mois plus tard à la garde des sceaux, la création de ce musée fut une des propositions-

phare, que nous avons été heureux de voir retenue, avec les autres, quelques semaines plus tard, par le président de la République.

C'est donc tout naturellement que, dans les mois qui ont suivi, j'ai accepté de faire partie d'un nouveau comité, chargé de la préfiguration de ce musée-mémorial ; je n'avais aucune idée de la façon dont on se lance dans une telle aventure qui est un parcours d'obstacles, nécessitant un grand nombre de compétences (celle d'historiens, présents depuis le début, de muséographes, d'architectes, de juristes), sans compter le montage juridique, institutionnel, le soutien requis des ministères de tutelle et, plus que tout, la détermination d'un lieu. Les années suivantes, je n'ai jamais perdu de vue la poursuite du travail mené au sein de ce comité, les inquiétudes qui se sont fait jour quant à l'aboutissement du projet. Aussi était-ce pour moi une évidence que de rejoindre le conseil scientifique et culturel, quand on me l'a proposé. L'une des raisons majeures qui me pousse à le faire est qu'au-delà de sa vocation proprement mémorielle, ce musée a une dimension pédagogique. Ce n'est pas seulement un outil pour entretenir et transmettre la mémoire, mais pour penser ce que le terrorisme fait aux sociétés qu'il frappe, la façon dont il les éprouve, comment elles apprennent à vivre avec sa menace.

- **L'année 2025 est une année commémorative des attentats subis par la France en 2015, que sont les enjeux mémoriels pour notre société actuelle ?**

Il importe que ces attentats restent inscrits dans notre mémoire collective pour au moins deux raisons. La première encore une fois tient à la dette de la société à l'égard des familles et de leurs victimes. Imaginons l'inverse. Que dirions-nous d'une société qui considérerait que c'est à chaque victime de se débrouiller dans son coin avec sa mémoire endeuillée de la violence qu'elle a subie, sans que celle-ci soit partagée par l'ensemble de la collectivité qui lui témoignerait ainsi sa solidarité ? Lorsqu'une violence de cet ordre fait irruption dans nos vies, ce que nous attendons légitimement de chacun est l'indignation devant le crime et la compassion pour les victimes, seules réactions légitimes. Et même si nous savons que ce n'est jamais tout à fait le cas, c'est une dimension essentielle de ce qui, dans ces moments-là nous lie *les uns aux autres*. C'est ce lien que perpétue l'entretien de la mémoire. La seconde raison est que la mémoire collective engage chacun des termes de notre devise républicaine. La liberté tout d'abord. Nous ne savons que trop combien, dans des régimes non-démocratiques, la mémoire peut être confisquée, manipulée ou truquée, sinon même interdite. Songeons, parmi tant d'exemples possibles à l'interdiction de l'association Mémorial en Russie. Sans doute pourrait-on même soutenir que, chaque fois que c'est le cas dans une démocratie, un voyant rouge s'allume qui nous avertit que nous sommes passés dans une zone grise, où se brouille la frontière qui la sépare des autres types de régime. Voilà pourquoi l'inscription de la mémoire des attentats terroristes dans notre conscience collective engage notre liberté. Quant à l'égalité elle est impliquée, de façon essentielle. Elle signifie que quiconque, d'où qu'il vienne, quelles que soient ses origines, ses croyances, sa culture, dispose d'un droit égal à cette solidarité que l'on rappelait à l'instant, elle impose que, face à la souffrance des autres, à leur destruction, à leur mort programmée, ciblée ou à l'aveugle, aucune discrimination n'est acceptable. La fraternité enfin découle de ce qui précède. Nous avons peu d'occasions de l'exprimer. Je suis convaincu pour ma part que la mémoire collective, partagée par le plus grand nombre, y contribue, pour peu que ce soit sur les principes qu'on rappelait à l'instant. Ce n'est jamais simple, c'est même périlleux. C'est dire la responsabilité des acteurs d'une politique mémorielle.

- **Vous avez longuement réfléchi à la violence et consacré de nombreux ouvrages à cette thématique. Elle est le mode d'expression du terrorisme en lui étant intrinsèquement liée dans son mode opératoire. Quel regard le philosophe porte sur la monstration de la violence dans un établissement muséal ?**

La question est essentielle. Deux points m'importent. (1) Tout d'abord, je me souviens d'une lointaine conversation avec le cinéaste Luc Dardenne, au cours de laquelle nous partagions la conviction que trop d'images de la violence produisent l'effet inverse de ce qu'elles voudraient obtenir qui doit être, de façon principielle, notre sensibilisation à la violence et sa condamnation sans appel. Le risque, en effet, est qu'elles saturent la sensibilité et l'imagination. C'est pourquoi il me semble qu'un établissement muséal doit se garder de toute spectacularisation de la violence, en prêtant attention à ce que rien de ce qu'il montre et surtout la façon dont il le fait puisse en faire un objet de fascination. (2) Ensuite, je suis pour ma part convaincu, comme je l'ai expliqué dans

mes *Sept leçons sur la violence*, que pour éviter de se payer de mots à propos de la violence, en lui trouvant des raisons ou des justifications, il importe de repartir de ses effets. Il faut montrer ce qu'elle fait aux corps et aux esprits qu'elle meurrit ou qu'elle détruit, et plus largement à la société tout entière en rappelant l'état de sidération dans laquelle elle la plonge, les traumatismes multiples qui en résultent. Il est donc nécessaire que rien des souffrances et des deuils qu'elle provoque ne soit dérobé à la conscience des visiteurs. Le risque auquel nos sociétés sont exposées est celui de la déréalisation du mal que fait la violence, c'est à dire la réduction de sa destructivité à quelque chose d'abstrait, de lointain, d'irréel. Voilà pourquoi la vocation d'un établissement muséal, au regard de la violence consiste pour moi à renverser les mécanismes de cette déréalisation en conscience et refus absolu de tout ce qui y contribue.

- **Le terrorisme est un phénomène qui ne connaît pas de répit et dont on ne peut prédire la fin, comment la mémoire peut-elle transcrire le passé et le présent ?**

Vous avez raison. Nous avons conscience depuis le début du paradoxe de ce musée qui vise à inscrire dans la mémoire une série d'événements, dont on ne connaît pas la fin. Que nous ne puissions en prédire le terme signifie que les forces mortifères et les facteurs délétères qui entretiennent le risque d'un attentat et le provoquent malheureusement sont toujours là. On ne naît pas terroriste, on le devient, que ce soit de façon verticale, au gré d'un héritage (familial, communautaire, culturel) et de sa transmission, ou de façon horizontale, par le biais des réseaux sociaux, de sites haineux qui font la propagande de sa violence. Autant dire que notre présent reste hanté par la certitude que n'ont pas disparu les vecteurs de cette incorporation du fanatisme qui conduit au terrorisme. Ce qui importe alors est d'œuvrer par tous les moyens à sa désincorporation. Je ne suis pas sûr que le travail de la mémoire suffise, mais je reste convaincu que sa dimension éducative est un des rares leviers dont on dispose pour la mettre en œuvre.

Interview - Marc Crépon | Musée-Mémorial du terrorisme

Le regard de l'historien Denis Peschanski sur notre séminaire : "Traces et témoignages : quels récits historiques sur le terrorisme"

A travers ce court texte, l'historien Denis Peschanski, directeur de recherche émérite au CNRS et spécialiste de la France pendant la Seconde Guerre mondiale et des sciences de la mémoire, revient sur les enjeux de cette journée organisée par le MMT.

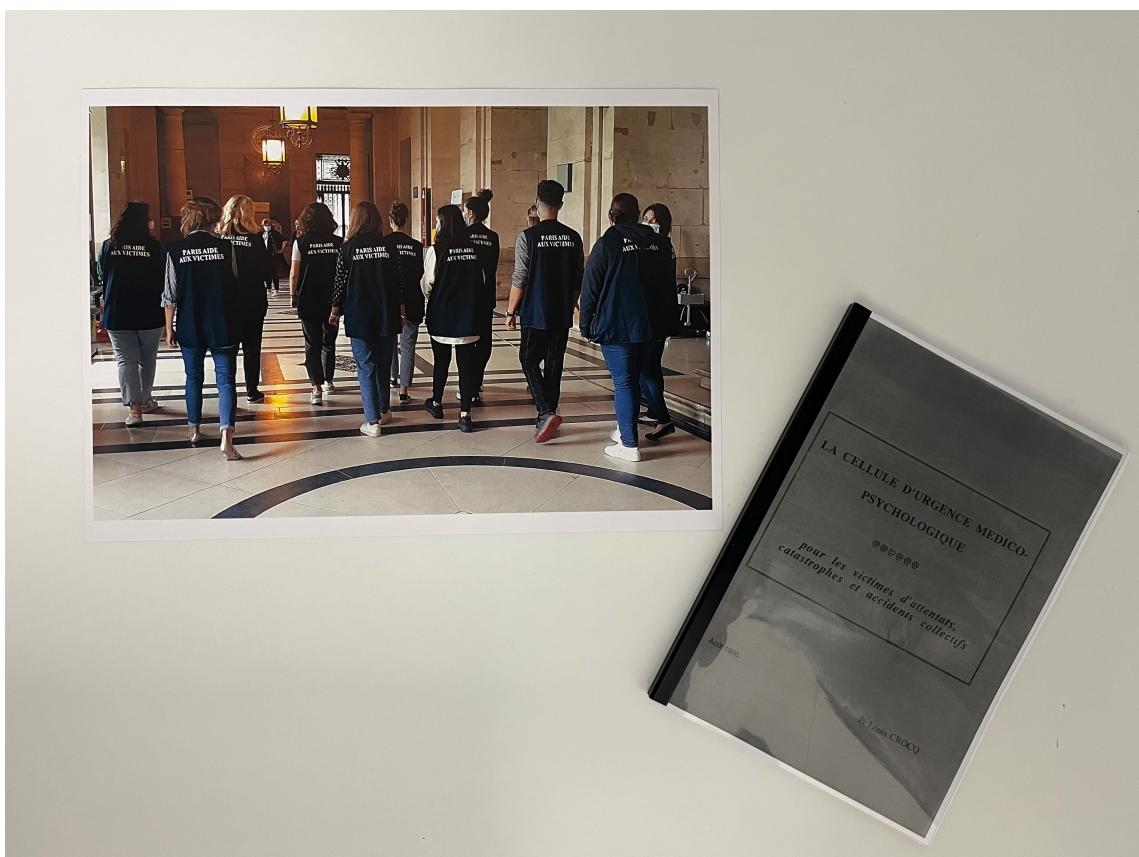
Dix ans après le 13-Novembre, on note combien la mémoire du terrorisme est centrale, comme la trace d'une effrayante mise à l'épreuve. Écrire l'histoire du terrorisme, et plus encore ce terrorisme de nouvelle génération, apparut comme une exigence dans la communauté scientifique et parmi les responsables politiques.

Dans ce cadre la parole du témoin occupe une place centrale, comme le pointe le colloque qui doit interroger la place du témoignage parmi les autres sources, son rôle dans le processus judiciaropolicier et la place de toutes formes de médiatisation. En relevant ce défi majeur : passer de la vérité du témoin à celle de l'événement.

En ces dix ans et singulièrement lors du procès hors normes qui dura dix mois, on voit comment la dialectique entre mémoire individuelle et mémoire collective est un mécanisme clé dans les représentations, dans l'analyse et dans la transmission.

Le regard de Denis Peschanski sur notre séminaire international : "Traces et témoignages : quels récits historiques sur le terrorisme ?" | Musée-Mémorial du terrorisme

Consultation des archives de Paris Aide aux Victimes



© GIP MMT

Depuis le début de la mission de préfiguration, les équipes vont à la rencontre des professionnels du terrain afin d'appréhender les réalités de leurs actions, mais aussi la complexité et la diversité des réponses apportées pour faire face au terrorisme.

Le jeudi 26 juin, plusieurs membres se sont rendus dans les locaux de l'association Paris Aide aux Victimes* (PAV), pour consulter les fonds d'archives et mieux comprendre le dispositif de prise en charge des victimes du terrorisme et ses évolutions, depuis les attentats de 1995. PAV fait partie de France victimes qui regroupe 132 associations d'aide aux victimes sur l'ensemble du territoire.

La consultation a eu lieu sous l'expertise de Carole Damiani, directrice de l'association. Psychologue clinicienne, elle œuvre depuis de longues années aux côtés des victimes, et fait partie des praticiens qui prennent en charge les victimes des attentats perpétrés notamment à Paris et en Ile de France et des victimes françaises d'attentats commis à l'étranger.

Parmi les nombreux documents qui nous ont été présentés, plusieurs ont retenu notre attention dont une lettre de saisine du procureur de la République. Ce document missionnait PAV dans la perspective d'un accompagnement des 188 parties civiles des attentats de 1995, pendant toute la durée du procès. Des consultations psychologiques ont été proposées, des réunions de préparation au procès ont eu lieu et les équipes ont été systématiquement présentes lors des audiences pour apporter un soutien.

Autre document, le 1^{er} rapport de la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP), édité en août 1996. Ce dispositif d'urgence a été créé suite à l'attentat du 25 juillet 1995 à la station de

RER Saint-Michel afin d'améliorer la prise en charge des victimes d'attentats, catastrophes et accidents collectifs. Depuis, le cadre réglementaire n'a cessé d'être renforcé et optimisé.

Un ensemble de dessins, réalisé par l'artiste Coco en remerciement à PAV pour l'accompagnement proposé suite aux attentats de janvier 2015 nous a également été montré.

Lors d'une précédente rencontre, l'association avait fait don d'une chasuble, portée par les équipes lors des procès. Une partie des éléments consultés viendront compléter cette contribution de PAV en faveur du musée.

Le MMT valorisera, dans son parcours permanent, certains documents de ce fonds, exposés en vitrine ou intégrés à des compositions graphiques. Le MMT valorisera également l'action de PAV, ainsi que celle des femmes et des hommes qui accompagnent les victimes et luttent contre le terrorisme. Elle sera considérée dans son ensemble et présentée dans des sections traitant de la reconnaissance, de la prise en charge des victimes et de l'accompagnement psychologique tout au long de la reconstruction.

La mission de préfiguration remercie chaleureusement Carole Damiani et son équipe pour leur aide précieuse dans nos recherches.

**PAV est une association agréée par le Ministère de la Justice qui assure l'écoute, l'accueil, l'information sur les droits, le soutien psychologique, l'orientation des victimes d'infractions pénales, de catastrophes collectives et d'accidents de la voie publique.*

Consultation des archives de Paris Aide aux Victimes | Musée-Mémorial du terrorisme

La mise en place de comités de visiteurs

Dans le cadre de l'élaboration de la future exposition permanente, l'équipe du MMT souhaite mettre en place des comités de visiteurs pour tester lors de focus-groupes, des points du parcours comme la compréhension de l'articulation générale, la réception et la sensibilité des contenus (iconographiques, audiovisuels, objets...), certains dispositifs de médiation pressentis (cartes, schémas, audiovisuels, multimédias, manipes...), le parcours famille ou encore des choix scénographiques et graphiques (la lisibilité et la clarté de l'information, la perception de certains espaces...). Ces comités seraient composés d'un panel des futurs visiteurs ciblés par le MMT : le grand public, les familles, les scolaires, les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les professionnels des musées, les publics du champ social...

Ces comités visent un double objectif : permettre à l'équipe du commissariat d'exposition d'ajuster au mieux le parcours de visite pour favoriser la compréhension et l'appropriation des contenus, éviter les éventuels rejets et améliorer l'expérience de visite, et permettre au futur MMT, destiné à être un musée citoyen, lieu d'écoute et d'échanges, de mieux connaître ses futurs publics, de les impliquer et de favoriser leur engagement dans la construction du musée.

Pour mener à bien ce projet de mise en place de comités de visiteurs, plusieurs équipes de musées d'histoire et de société ont été consultées entre avril et juillet, parmi lesquels le Musée des Confluences, le Musée national de l'Immigration, le Mucem, le Musée de l'Homme, le Musée national de la Marine, le Musée de l'Armée, le Musée du Quai Branly ou encore le Musée Carnavalet. Très riches, ces échanges furent d'un grand intérêt pour l'équipe du MMT et nous remercions chaleureusement chacune des équipes pour leur disponibilité.

En effet, ces rencontres ont permis de communiquer à la fois sur le projet du futur MMT et de recueillir des bonnes pratiques, des retours d'expériences et des conseils précieux pour construire ces futurs comités. Les réflexions en amont de la mise en place, le choix des contenus et des dispositifs à tester, la méthode de recrutement des participants et les publics sollicités, l'organisation pour la mise en œuvre, le nombre de comités et de séances prévues, le budget et le rétroplanning des différentes étapes, les parties prenantes et la collaboration avec un prestataire éventuel, la préparation et l'animation des ateliers, les retours des participants, leur prise en compte et les apports de ces comités pour le musée, sont autant de points sur lesquels nous avons pu échanger et recevoir de nombreux retours et avis. Quelques agences spécialisées dans l'ingénierie culturelle et les études de publics ont également été consultées et nous ont partagé leurs propres expériences et méthodologie.

Cette première étape de consultation va permettre à l'équipe du MMT d'affiner sa réflexion sur ce projet pour le mettre en œuvre dans les prochains mois. Des premiers comités de visiteurs devraient voir le jour au cours de la phase de l'Avant-Projet définitif de scénographie du parcours, et se tenir jusqu'à la production des dispositifs de médiation et leur installation lors du montage de l'exposition. En plus des focus-groupes consacrés au futur parcours de visite, des ateliers pourraient, dans un second temps, être dédiés à d'autres champs du futur MMT, comme certains axes ou supports de la communication de l'institution, ou de futurs événements de la programmation culturelle par exemple.

La mise en place de comités de visiteurs | Musée-Mémorial du terrorisme

Rencontre et visite au Musée national de la Marine autour de la mise en place de focus-groupes



© GIP MMT

Le 16 juin dernier, l'équipe du MMT a rencontré Anne-Sophie Moccelin, responsable de l'Observatoire des publics et Mathilde Teissier, référente Accessibilité au Musée national de la Marine, pour un partage d'expérience sur la mise en place de six focus-groupes durant la rénovation du parcours muséographique du Musée entre 2017 et 2023. L'échange fut suivi d'une

visite de l'exposition et d'une présentation *in situ* de quelques tables de médiation en accessibilité universelle, dispositifs du parcours ayant fait l'objet de focus-groupes.

Pour ces comités de visiteurs, le Musée national de la Marine a sollicité une soixantaine d'usagers et de partenaires issus du champ social, du handicap et du domaine scolaire, mais également des individuels, jeunes adultes, familles et séniors pour tester, sur prototypes, la dimension intergénérationnelle des dispositifs. Les retours des participants lors de ces focus-groupes leur ont permis d'améliorer de manière significative certains dispositifs dans leur matérialité ou dans leur articulation pour une meilleure appréhension des contenus. Ce partage d'expérience de comités d'usagers lors d'une refonte d'exposition permanente, fut riche d'enseignements pour l'équipe du MMT.

Rencontre et visite au Musée national de la Marine autour de la mise en place de focus-groupes | Musée-Mémorial du terrorisme

L'objet du mois



© Don de Thomas Smette

La paire de baskets de Thomas Smette

Pour cette newsletter du mois d'août, le pôle des collections présente la paire de baskets portée par Thomas Smette, rescapé de l'attaque du Bataclan du 13 novembre 2015.

Dans le cadre des commémorations à venir pour les dix ans des attentats terroristes de novembre 2015, une équipe de tournage de France 3 Île-de-France a suivi le pôle des collections durant deux jours. C'est dans ce cadre-là que l'équipe de la mission de préfiguration a rencontré Thomas, enseignant, qui a conservé durant dix ans la paire de baskets qu'il portait le soir du drame.

Contrairement aux vêtements portés ce soir-là et qu'il n'a pas gardés, cette paire de baskets a été stockée jusqu'à être remise aux équipes de la mission de préfiguration, sous l'œil des caméras de France 3.

Cette paire de baskets symbolise, pour lui, le passage d'un état à un autre. Celui d'un étudiant encore insouciant enfilant sa paire de chaussures favorites pour se rendre à un concert le vendredi soir, jusqu'au passage à un monde adulte et à une maturité soudaine, provoquée par la tragédie de ce soir-là et par la violence ressentie.

Cette pièce vient s'ajouter à la collection déjà constituée autour d'objets du quotidien conservés par leurs propriétaires et transmis ensuite à notre institution : téléphone portable, sac à main, sacoche, billets de concert, autant d'objets venant illustrer un quotidien fracassé par la violence. Certains de ces items seront visibles le 25 septembre prochain, dans le cadre d'un séminaire international organisé au Collège des Bernardins.

[L'objet du mois | Musée-Mémorial du terrorisme](#)

Parution du rapport d'activité 2024

Rapport d'activité 2024



© Julien Thomast

MUSÉE - MÉMORIAL
DU TERRORISME

© GIP MMT

Le rapport d'activité 2024 fait état des principales actions menées par le GIP dans le cadre de la préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme. Plusieurs points méritent d'être soulignés.

Nos relations avec nos instances se sont étoffées. A plusieurs reprises nous avons consulté le conseil scientifique et culturel et l'observatoire d'orientation pour les tenir informés de la situation générale du GIP. Il ressort de ces échanges une coopération renforcée avec l'Association des Maires de France avec laquelle nous travaillons activement.

Pour mener à bien nos travaux, notre équipe s'est élargie avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs dont les différentes compétences traduisent une montée en puissance et en structuration du projet. Nous ont rejoint une cheffe de projet, une informaticienne, une déléguée à la protection des données, un responsable en recherche de mécénat et un chef de cabinet.

De cette façon, le GIP peut aujourd'hui compter sur un commissariat scientifique dont les réunions hebdomadaires permettent l'élaboration de l'exposition permanente dans ses moindres détails.

A l'appui de ce travail intellectuel, l'augmentation de nos collections composées d'objets de nature variée (dons de victimes et de proches de victimes, scellés judiciaires, achat d'œuvres d'art) et dont le nombre atteint aujourd'hui environ 2 000 items, témoigne des enjeux mémoriels de notre projet.

La recherche de mécénat figure également au rang des démarches prioritaires du GIP. Une réflexion d'envergure a été menée au cours de l'année passée qui nous a permis d'approcher de potentiels mécènes et de bâtir une stratégie en la matière. Ces travaux se poursuivent aujourd'hui avec la même ambition.

Pour comprendre l'étendue de nos missions, sur le plan scientifique, culturel et administratif, nous vous invitons à prendre connaissance de ce document.

Parution du rapport d'activité 2024 | Musée-Mémorial du terrorisme

Agenda

25 septembre : séminaire international du MMT

21 juin - 12 octobre : *L'école idéale*, Magasins généraux, Pantin

Musée mémorial du terrorisme

Ministère de la Justice - 13 place Vendôme
75042 Paris cedex

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

[En savoir plus sur le traitement de vos données personnelles](#)

